

Province de Luxembourg

COMMUNE DE NASSOGNE

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE

SCHEMA DE STRUCTURE COMMUNAL DE NASSOGNE

L'Administration communale de NASSOGNE fait savoir que le Conseil Communal, en séance du 09/04/2015, a décidé d'adopter provisoirement <u>le projet de Schéma de Structure communal</u> pour l'ensemble du territoire communal.

En vertu des articles 4, 16 à 18 bis du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie, il est porté à la connaissance du public que le **Schéma de structure communal de NASSOGNE**, établi par le bureau d'étude - CREAT, est soumis à enquête publique et ce, pour <u>une durée de 30 jours.</u>

Date d'affichage	Date d'ouverture	Lieu, date et heure de	Les observations écrites peuvent être
de la demande	de l'enquête	clôture de l'enquête	adressées à
		Maison communale de	Collège communal de Nassogne
30 avril 2015	04 mai 2015	NASSOGNE,	Place communale, 1
		le 04 juin 2015 à 11 h.	6950 NASSOGNE

Une séance d'information, menée par l'Auteur de Projet du Schéma de Structure Communal, sera organisée le mercredi 06 mai 2015 à 19h30 à la Maison Rurale de Nassogne.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête à la Maison communale – Bureau de l'urbanisme (Mme ARNOULD Laurence - 084/22.07.45 & Mme HENQUINET Nathalie - 084/22.07.49) – Place communale 1 à 6950 NASSOGNE, tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le samedi matin, <u>uniquement sur rendez-vous</u>, de 9 à 12h.

Deux permanences seront assurées par la conseillère en aménagement du territoire et urbanisme et se dérouleront dans les bureaux du service urbanisme de la Maison communale le jeudi 21 mai 2015 de 14h à 19h et le samedi 23 mai 2015 de 9h30 à 12h. Ces permanences, <u>uniquement sur rendez-vous</u> (084/22.07.45 ou 084/22.07.49), sont destinées à vous informer et à répondre à vos questions plus particulières.

Les réclamations et observations éventuelles sont à adresser par écrit au Collège communal de Nassogne – Place communale 1 à 6950 NASSOGNE, et ce, au plus tard le dernier jour de l'enquête publique, soit le 04 juin 2015 à 11 h.

Remarque : sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et comportent le nom, l'adresse et la signature du réclamant. Les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales pourront être formulées lors de la séance de clôture qui se tiendra le 04 juin 2015 à 11h, à la Maison communale - Salle du Conseil communal – Place communale 1 à 6950 NASSOGNE.

A Nassogne, le 27 avril 2015.

Par le Collège Communal,

La directrice générale a.i.,

Le Bourgmestre,

Yvette REUMONT

Marc QUIRYNEN